

Conditions de participation au jeu concours et conditions générales de vente pour l'envoi de photos et de vidéos

Chers utilisatrices et utilisateurs ! Vous trouverez ci-après les conditions de participation au jeu-concours en ligne ainsi que les conditions générales de vente pour l'envoi de photos et de vidéos qui sont destinées à Bear Track Canada pour publication.

§ 1 Participation Toute personne à partir de 18 ans est admise à participer. La participation est gratuite. Une personne participe au jeu-concours dans la mesure où elle envoie une vidéo d'elle-même avec ses nom, prénom, âge et adresse à Bear Track Canada (Entreprise Sportimpex, ci-après dénommée BTC) Le participant est responsable de l'exactitude des données qu'il fournit. La date limite prise en considération (pour autant qu'il soit indiqué une date limite de participation) est la date de réception dans la boîte E-mail de BTC. Pour participer au jeu –concours, il est indispensable que l'ensemble des données personnelles fournies soient conformes à la réalité. A défaut, cela pourrait conduire à une exclusion conformément au § 3 (4).

§ 2 Exclusions du jeu-concours les collaborateurs de BTC, les parties prenantes telles que les partenaires de coopération ainsi que leurs familles respectives ne sont pas autorisés à participer. En cas de violation de ces conditions de participation et des conditions générales de vente sur l'envoi de photos et vidéos (voir ci-dessous) BTC se réserve le droit d'exclure des participants du jeu-concours. sont également exclus les personnes qui utilisent des moyens non autorisés ou qui par ailleurs se procurent des avantages par de la manipulation. Le cas échéant, les gains pourront être ultérieurement annulés et remboursés. Qui fournit des données personnelles inexactes peut se voir exclu du jeu-concours.

§ 3 Mise en œuvre et gestion Les gagnants seront sélectionnés par l'équipe marketing de BTC et informés par E-mail. . La vidéo gagnante pourra être/sera publié avec mention des nom, âge, et lieu de résidence sur www.beartrackcanada.com, www.facebook.de/BearTrackCanad et/ou notamment sur le site du partenaire concerné. Par cette forme de publication, le gagnant donne son autorisation explicite. Dans le cas où le gagnant ne se fait pas connaître dans les quatre semaines suivant l'envoi de la notification, ses droits sur le prix sont annulés et un nouveau gagnant est désigné par tirage au sort. Les droits sur le prix sont également déçus si la transmission du prix au gagnant n'a pu être effectuée dans les 6 mois suivant la notification de gain pour des raisons imputables au gagnant lui-même. Si la transmission du gain n'est pas possible ou n'est possible que dans des conditions inacceptables, alors le gagnant reçoit un prix de remplacement de même valeur. Le gagnant obtient également un prix de remplacement de même valeur, dans le cas où le prix initial mentionné dans la présentation est en rupture de stock. Un paiement en espèces du prix ou d'un éventuel prix de remplacement n'est possible en aucun cas. Les droits sur le prix ou le prix de remplacement ne peuvent pas être cédés. Les plaintes se rapportant à la gestion du jeu-concours sont à adresser sous la référence du jeu-concours, par écrit à BTC dans les 14 jours suivant la constatation des causes. Les réclamations formulées par téléphone ou envoyées tardivement ne seront pas traitées.

§ 4 Responsabilité

L'organisateur, pour la réalisation ou la remise du prix est libre de toute obligation à moins qu'elle n'ait eu lieu à une date antérieure aux présentes dispositions.

Les revendications motivées par un éventuel état défectueux ou un manquement au droit concernant les prix créés par des sponsors sont à adresser exclusivement à ceux-ci.

organisateur n'est pas responsable de l'insolvabilité de l'un de ses sponsors ainsi que des conséquences de celle-ci sur la mise en œuvre du jeu-concours.

Le droit à des dommages-intérêts pour le participant est exclu. Sont exclus les droits à dommages-intérêts des participants en dehors des atteintes à la vie, à la santé, des blessures corporelles ou en dehors des obligations contractuelles essentielles (obligations cardinales) ainsi que la responsabilité de divers dommages reposant sur une action délibérée ou une négligence grossière de la part de BTC, de ses représentants ou de ses sous-traitants. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont le respect est nécessaire pour l'atteinte des buts du présent contrat.

En cas de manquement aux obligations contractuelles essentielles, la responsabilité de BTC est limitée aux dommages prévisibles et typiques de ce type de contrat, lorsque ceux-ci sont causés par de simples négligences, à moins qu'il ne s'agisse de demandes de dommages et intérêts émanant du participant pour atteinte à la vie, à la santé ou pour blessure corporelle.

Les restrictions mentionnées au §4 ci-dessus valent également pour représentants légaux et les sous-traitants de BTC lorsque des revendications leurs sont adressées.

Les dispositions concernant la responsabilité légale du produit demeurent inchangées.

§ 5 Divers

Le recours à la voie juridique est exclu.

Le Droit de la République Fédérale Allemande s'applique exclusivement.

Si une seule de ces dispositions était ou devenait invalide, la validité des autres conditions d'utilisation resterait inchangée.

Les présentes conditions d'utilisation peuvent à tout moment être modifiées sans préavis par BTC.

CGV pour l'envoi de photos et de vidéos

Ces conditions générales de vente s'appliquent à l'envoi de photos et de vidéos destinés à être publiés sur Internet par BTC.

Par l'envoi ou le téléchargement de leur contenu les utilisatrices et utilisateurs acceptent les présentes conditions générales de vente.

3. BTC se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente à tout moment avec effet pour l'avenir sans autre préavis. En envoyant leurs contenus, les utilisatrices et utilisateurs acceptent toutes les modifications.

Envoi de votre contenu, responsabilité, droit et exclusion de certains contenus

Les utilisatrices et utilisateurs qui envoient leur propre contenu, s'expliquent dans leur envoi. pour le téléchargement, il est ainsi convenu que les contenus correspondant sont illimités dans en temps et

en quantité, libres de droits sur Internet et à la télévision, peuvent être copiés, diffusés et reproduits publiquement ou avoir leurs droits transférés à des tiers par BTC.

Les utilisatrices et utilisateurs garantissent avoir l'autorisation de publier le contenu, que ce contenu est bien libre de droits de tiers et qu'ils n'enfreignent pas d'autres dispositions législatives. Les utilisatrices et utilisateurs libèrent BTC de toute revendication émanant de tiers. Ceci comprend également les coûts qui sont nécessaires pour la perception des droits.

Les utilisatrices et utilisateurs s'engagent à ne pas envoyer à BTC des contenus illicites, pornographiques ou sexuels pouvant heurter la sensibilité des jeunes, ainsi que des incitations à commettre des infractions, des propos diffamatoires ou tout autre acte illégal.

Il est interdit aux utilisatrices et utilisateurs d'envoyer ou de télécharger des contenus poursuivant des intérêts commerciaux (notamment les spams), diffusant des positions politiques ou idéologiques ou qui en font la promotion (notamment par l'utilisation de symboles ou de signes de telles croyances) ou divers objectifs politiques ou idéologiques.

Les utilisatrices et utilisateurs garantissent que leurs contenus ainsi que leurs téléchargements ne contiennent pas de virus ou trojans ou autre programmes susceptible de mettre en danger ou d'affecter le fonctionnement du site web de BTC ou celui d'un autre utilisateur.

BTC se réserve le droit de ne pas publier les contenus et d'exclure les utilisateurs qui violeraient ces conditions générales de vente et le cas échéant, de réclamer des dommages-intérêts. Les utilisatrices et utilisateurs n'ont aucun droit sur les publications ou les diverses cessions des contenus qui seraient décidés.

BTC est autorisé à éditer les contenus et particulièrement ceux pour l'utilisation desquels il est nécessaire qu'ils soient adaptés conformément aux exigences de format ou dont la qualité de présentation doit être améliorée.

Sont exclusivement autorisés à l'utilisation les utilisatrices et utilisateurs qui sont habilités ou qui agissent avec l'accord express de leurs représentants légaux.

Responsabilité

BTC est responsable uniquement pour les dommages reposant sur une action délibérée ou un manquement par négligence grossière, ainsi que les dommages qui découlent d'une légère négligence des obligations. Dans ce dernier cas, la responsabilité de BTC est limitée aux dommages généralement prévisibles.